

PARIS, 20 fév 2008 (AFP) - Sectes:

## **Alain Gest (UMP) fustige les propos de Mme Mignon "même amendés"**

Le député UMP Alain Gest, très impliqué dans le travail de lutte contre les sectes, fustige mercredi les propos de Mme Mignon qui "même amendés, relèvent au minimum, d'une méconnaissance totale du sujet".

"C'est ignorer les difficultés et les souffrances rencontrées par de très nombreuses familles confrontées à des déviations sectaires. C'est limiter à quelques mouvements très médiatisés un phénomène qui concerne, en réalité, une multiplicité de petits organismes qui manipulent nombre de nos concitoyens", proteste le député.

M. Gest est également l'auteur du rapport de la commission d'enquête sur les sectes de 1995 et membre du conseil d'orientation de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). Dans VSD, la directrice de cabinet du président de la République met en cause tant la Miviludes que le rapport, notamment en jugeant "scandaleuse" la liste des mouvements sectaire qui y figure.

Selon lui, tenir de tels propos, "c'est, une fois de plus, commettre l'erreur, en parlant de liberté de conscience, de rapprocher sectes et religions... comme le souhaitent les mouvements sectaires les plus connus".

S'élevant contre "tout propos semblant banaliser les déviations sectaires", le député sarkozyste lance: "et puisque Mme Mignon dit ne pas connaître la scientologie et que je n'ai pas de raison de mettre sa parole en doute, je suis prêt à lui présenter la réalité du phénomène sectaire en France, afin de lui permettre, à l'avenir, d'en parler en toute connaissance de cause".